Vins de Pays de Vaucluse

VINIFICATEURS

Déclaration de REVENDICATION
(Vin apte au contrôle)

☐ ***Déclaration partielle*** ☐ ***Déclaration globale***

Identité opérateur (nom ou raison sociale) .....

Adresse : .....

☎ : ..... Fax : ..... Courriel : .....

N°immatriculation CVI ☐☐ ☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐ N°SIRET ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

I.G.P. :……

Identification des lots (contenants, le cas échéant millésime et cépage)	**Couleur** 1=rouge 2=rosé 3=blanc	**Volume (hl)**	**Destiné à la vente en vrac** (cocher la case)	**Destiné au conditionnement par l'opérateur** (cocher la case)	**Observations** Date de transaction ou conditionnement prévue
			☐ vrac France ☐ vrac export	☐	
			☐ vrac France ☐ vrac export	☐	
			☐ vrac France ☐ vrac export	☐	
			☐ vrac France ☐ vrac export	☐	
			☐ vrac France ☐ vrac export	☐	

L'opérateur atteste de l'exactitude des renseignements reportés sur la présente déclaration. Il s'engage à faire une nouvelle déclaration s'il modifie le ou les lots avant transaction ou conditionnement.

Date de dépôt de déclaration : ……/……../……

Signature de l'opérateur :

Cadre réservé au contrôle

☐ O.C. / ☐ O.D.G. Date de réception : ……/……../……..

Référence si contrôle antérieur : ……

Déclenchement du contrôle	
Externe *Date :*	Interne *Date :*

Référence suivi contrôle : ……..

Syndicat des producteurs de vin de table et vins de pays de Vaucluse reconnu O.D.G. Tél : 04.90.12.45.20
Quartier Ravel – 84190 BEAUMES DE VENISE Fax : 04.90.12.45.24
e.mail : contact@vdp-vaucluse.com